

Département sécurité
DF/DS/SR/OD/EA/HD N° 37/2024

Affaire suivie par :
DENIS Olivier
05 53 98.90.34
olivier.denis@justice.fr

CHABIN Emmanuel
05 53 98.89.81
manu.chabin@justice.fr

Secrétariat :
Tél. : 05.53.98.90.06
DURAND Hélène
helene.durand@justice.fr

Agen, le 11 avril 2024

Le directeur de l'école nationale d'administration pénitentiaire

à

Mesdames et Messieurs les directeurs interrégionaux
des services pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les chefs d'Unité Recrutement
Formation et Qualification

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs
D'établissements pénitentiaires

Objet : Appel à candidatures
PJ : Fiche pédagogique

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation sur le thème :

MONITORAT DE CONDUITE OPERATIONNELLE
N° Harmonie : 51298399

Du 09 septembre 2024 à 09h00 au vendredi 27 septembre 2024 à 12h00.

Attention : La procédure d'inscription aux formations proposées dans les différents catalogues du ministère de la Justice sera intégralement réalisée via le portail SIRH Harmonie.

La date limite d'inscription est fixée au **16 juillet 2024, délai de rigueur.**

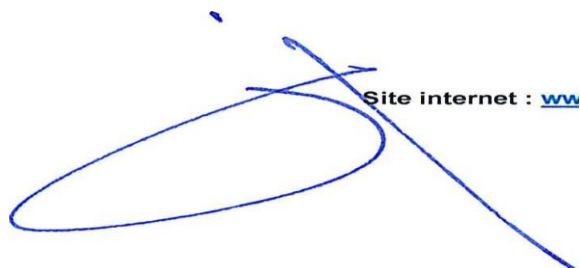
Les demandes ne répondant pas à l'exigence de cette procédure ne seront pas examinées.

Les candidats retenus doivent être titulaire du permis B en cours de validité.

Le Responsable du département Sécurité
Stéphane RABERIN

440 av. Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
☎ +33 (0)5 53 98 98 98
Fax : +33 (0)5 53 98 98 99
Site internet : www.enap.justice.fr

Site internet : [ww](http://www)



Département sécurité

Moniteur Conduite opérationnelle

L'évolution constante des métiers pénitentiaires, marquée notamment par la création des équipes de sécurité pénitentiaire (ESP), témoigne d'une spécialisation accrue des agents et engage les services déconcentrés et l'école nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) dans un processus de formation inédit à ce jour.

La note de l'administration pénitentiaire du 22 février 2023 relative à l'organisation des instructorats et monitorats au sein de l'administration pénitentiaire vise à regrouper ces thématiques en un seul document, tout en opérant leur harmonisation.

Le dispositif concernant la formation des moniteurs de conduite opérationnelle (MCO) est piloté par les instructeurs de conduite opérationnelle de l'ENAP avec le concours des MCO des directions interrégionales des services pénitentiaires (DISP) sur la base du livret de formation pédagogique produit et mis à jour par l'ENAP.

Objectifs Pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Citer le cadre réglementaire en situation d'urgence ;
- Adapter leur conduite à la nature des missions ESP ;
- Restituer les techniques spécifiques à la conduite opérationnelle ;
- Anticiper et réagir aux événements de conduite ;
- Prendre en compte et fouiller un véhicule ;
- Mettre en œuvre la formation théorique et pratique relative à la conduite opérationnelle destinée aux agents recrutés et affectés au sein des ESP ;
- Valider les compétences des agents ESP formés à la conduite opérationnelle ;
- Décliner et expliquer les spécificités de la fonction de conducteur conformément à la circulaire sur la doctrine d'emploi du 30 août 2011 ;
- Décliner les différents véhicules utilisés dans le cadre des différentes missions des ESP ;
- Décliner et expliquer les organes de sécurité d'un véhicule à contrôler ;
- Adapter une position de conduite optimale ;
- Se positionner dans la circulation de façon pertinente ;
- Décliner et expliquer les réactions appropriées dans certaines situations d'urgence ;
- Se positionner en qualité de moniteur de conduite opérationnelle.

Éléments du contenu :

- Réglementation : les véhicules d'intérêt général prioritaires, l'urgence
- Les véhicules utilisés dans le cadre des différentes missions des ESP
- Topographie et connaissance des sites de travail, préparation des matériels et organisation de la mission
- Le dosage frein / accélérateur, transfert des charges
- Les trajectoires de conduite et les escortes en convoi
- Les différentes règles de bonne conduite sur les voies routières et dans la circulation
- Conduite en circulation normale, position des mains adaptées
- Travail du regard de la position de conduite lors d'un slalom avant et arrière
- Le freinage d'urgence, l'évitement
- Vérifications de sécurité et fouille du véhicule
- Construction pédagogique
- Rédaction fiches d'exercices et animation d'exercices techniques
- Animation pédagogique en salle
- Les manœuvres avec le véhicule de transport de détenus (VTD)

Durée : 3 semaines

Dates :

Du 09 septembre au 27 septembre 2024

Lieu : Énap

Intervenants :

Instructeurs de conduite opérationnelle de l'Énap et moniteurs de conduite opérationnelle en DISP

Public visé :

Personnel de surveillance du corps d'encadrement et d'application ou du corps de commandement

Responsable de formation :

olivier.denis@justice.fr
05.53.98.90.34

manu.chabin@justice.fr
05.53.98.89.81

Secrétariat :

hélène.durand@justice.fr
05.53.98.89.39

Corinne.antonini@justice.fr
05.53.98.90.67

Aurelie.arran@justice.fr
05.53.98.90.89

Modalités pédagogiques

- Approche théorique, exercices d'application, simulation
- Validation des acquis

Modalités d'évaluation

- Evaluation continue des gestes techniques et spécifiques effectués
- La prise de parole en public
- Evaluation de connaissances réglementaires
- Rédaction de fiches d'exercices et animations d'exercices conduite

Nombre de places : 9 à 12 places

Durée : 3 semaines

Dates :

Du 09 septembre au
27 septembre 2024

Lieu : Énap

Intervenants :

Instructeurs de
conduite
opérationnelle de
l'Énap et moniteurs
de conduite
opérationnelle en
DISP

Public visé :

Personnel de
surveillance du corps
d'encadrement et
d'application ou du
corps de
commandement

**Responsable de
formation :**

olivier.denis@justice.f

[05.53.98.90.34](tel:05.53.98.90.34)

manu.chabin@justice.fr

[05.53.98.89.81](tel:05.53.98.89.81)

Secrétariat :

hélène.durand@justice.fr

[05.53.98.89.39](tel:05.53.98.89.39)

Corinne.antonini@justice.fr

[05.53.98.90.67](tel:05.53.98.90.67)

Aurelie.arran@justice.fr

[05.53.98.90.89](tel:05.53.98.90.89)